

Le 15/03/2019

CONCOURS PHOTOS

Le Club Photo DECLIC de AVL49 de St Sylvain d'Anjou vous propose de participer à son **concours interclubs ouvert à tous**.

Les thèmes retenus sont :

EN COULEUR : «l'effet miroir»

EN NOIR ET BLANC : « main(s) en action »

RECEPTION au CLUB DERNIER DELAI: **Le jeudi 27 Février 2020**

EXPOSITION: **Le samedi 14 Mars 2020 et le dimanche 15 Mars 2020**

En voici le règlement:

Article 1 : Format et Présentation

- ✓ les photographies pourront être en noir et blanc ou en couleur, argentique ou numérique.
- ✓ le format de la photo doit être égal au **20x30**.
- ✓ Les auteurs ne devront pas présenter de clichés déjà primés à l'occasion de concours locaux et nationaux.
- ✓ les photographies devront être présentées sur support rigide (**pas de carton plume**) avec un passe-partout **30x40**, ainsi qu'un mode de fixation solide et centré pour l'accrochage. (*Sans cadre*)
- ✓ le nom, prénom, adresse et n° de téléphone du participant ainsi que le titre de la photo seront indiqués au dos de celle-ci. **Titre très court en lettre majuscule (15 caractères maximum)**
- ✓ chaque participant pourra présenter un **maximum** de **6** photographies (3 couleur et 3 Noir et blanc). Toutefois, les organisateurs se permettront d'en présélectionner en cas de « surplus ».
- ✓ la **manipulation numérique** n'est acceptable que si elle se limite à un travail sur la luminosité et le contraste appliqué à la photo dans son ensemble. La représentation fidèle de la forme naturelle doit être garantie.
- ✓ Le **bordereau récapitulatif** dûment rempli joint en annexe au présent règlement devra **impérativement** faire partie du dossier d'envoi des épreuves.

A SAVOIR :

L'auteur est moralement responsable de ses photos et devra donc, le cas échéant, avoir obtenu toutes les autorisations nécessaires quant aux personnes, et aux lieux représentés. Il s'engage à garantir les membres organisateurs contre toute action qui pourrait être exercée à leur encontre par les ayants-droits éventuels.

Il est rappelé en particulier que la reproduction de clichés n'appartenant pas à l'auteur : de livres, d'affiches ou autres documents est interdite par la loi.

Article 2 : Conservation

Les organisateurs prendront le plus grand soin des épreuves qui leur seront confiées, mais ne sauraient être tenus pour responsables en cas de détérioration, de perte ou de vol.

Article 3 : Participation

La participation au concours est fixée à **5 euros** par personne.

Article 4 : La Délibération

Critères principaux :

- le rapport au thème (photo illustrant au mieux le thème)
- Les critères photographiques : cadrage, difficulté de prises de vue, esthétique, maîtrise technique...
- et bien entendu « le coup de cœur » (l'originalité, la séduction...)
- Une photo « le coup de cœur » sera désignée par **le public** dans chaque catégorie
- Les organisateurs se réservent le droit en accord avec le jury de ne pas exposer la ou les photos qui dégraderaient l'exposition.

Article 5 : Dépôt des photos

Une permanence se tiendra le Jeudi 27 Février **2020** de 18h00 à 20h00, 4 allée du taillis La Françaiserie club photo de St Sylvain d'Anjou. Sinon, les photos pourront être déposées chez:

Mr Beucher Bernard
30 rue Henriette Brault St Sylvain d'Anjou
49480 St Sylvain d'Anjou
N° Tél : 02.41.76.72.17 ou 06.98.89.63.84
Mail: b.beucher@orange.fr

Mr Vétault Stéphane
6 A rue la Galerne
49124 Le Plessis Grammoire
N° Tél: 02.41.69.97.59
Mail: stephane.vetault@free.fr



Les personnes ne pouvant pas venir déposer leurs photos, devront les faire parvenir par courrier, au plus tard le **samedi 1 Mars 2020**, aux adresses citées précédemment.

Article 6 : L'Exposition

L'exposition débutera par un vernissage le **samedi 14 Mars 2020 à 11 heures, Espace Victor Hugo 49480 Saint-Sylvain d'Anjou. Elle se poursuivra l'après-midi de 14h à 18h et le dimanche 15 Mars 2020 de 10h à 12h et de 14h à 18h.**

A l'issue de cette exposition, les meilleures photos se verront décerner un prix.

Pour une même catégorie, tout concurrent ne pourra être primé (recevoir un prix officiel) **qu'une seule fois** pour sa photographie la mieux classée.

Article 7 : Restitution de photos

Les photos seront restituées à la fin de l'exposition. Pour les personnes ne pouvant se déplacer, une permanence aura lieu à la Françaiserie les jeudis à partir de 20h00. Prendre rendez-vous. Sinon, seuls les envois accompagnés d'une enveloppe suffisamment affranchie ou de la somme correspondante en timbres poste seront réexpédiés.

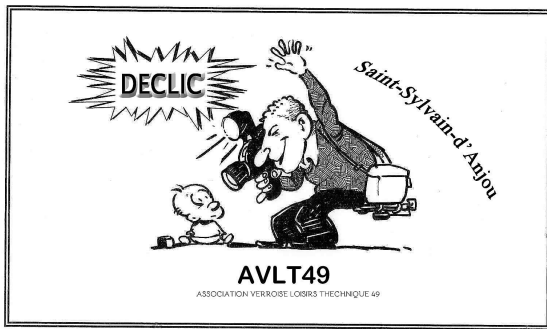
Article 8 : Annulation

Le club photo peut, en cas de nécessité, annuler le concours à tout moment, sans réclamation ou demande d'aucune sorte de compensation à préjudice. Les photos seront restituées à leur propriétaire selon l'article 7.

Article 9 : La Promotion

Les participants autorisent gracieusement les organisateurs du Club Photo de St Sylvain d'Anjou :

- à reproduire éventuellement leurs œuvres pour les nécessités de l'exposition, de la promotion et de la présentation du Club Photo de St Sylvain d'Anjou (médias, articles de presse, expositions) et ce, à but non lucratif,
- à présenter leurs photos sur le site Internet du concours : www.ville-saint-sylvain-anjou.fr ;



DEPOT PHOTO Par Courrier

DEPOT PHOTO au Club

Mr Beucher Bernard
30 Rue Henriette Brault St Sylain d'Anjou
49480 verrière en Anjou

allée du taillis La Française
49480 St Sylain d'Anjou
Latitude 47,52183532714844
Longitude:-0,46537259221076965

Bulletin de participation

Au concours photos organisé par « DECLIC » de St Sylvain d'Anjou
Association Verroise loisirs Technique 49,

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Email :@.....

Participe au concours et présente photos :

Titre **court** en Majuscule : Couleurs

Titre **court** en Majuscule : Noir et Blanc

Titre très court en lettre majuscule (15 caractères maximum)

1-

1-.....

2-

2-

3 -.....

3-.....

Ci-joint la somme de 5 euros à l'ordre de : Association Verroise loisirs Technique 49 ---->(AVLT49)

J'ai pris connaissance du règlement du concours et l'accepte sans réserve.

Date : ... - -2020

Signature :.....

.....